



Fédération Nationale Force Ouvrière
des métiers de la Pharmacie,
LABM, Cuir et Habillement

7, passage Tenaille – 75014 PARIS

Tél : 01 40 52 85 60 - fopharma@wanadoo.fr

www.fo-pharma-cuir-habillement.com

Salaires en Officine
Une fois encore, le SMIC grignote la grille !

Le 26 juin 2012, le gouvernement a mis fin aux attentes concernant l'augmentation du SMIC : + 2% au 1^{er} juillet 2012, dont 1,4% au titre de l'inflation + un « coup de pouce » de 0,6%.

Si cette revalorisation est (très) loin de satisfaire les salariés concernés, elle n'est pas sans conséquence sur les grilles des salaires minima conventionnels de nombreuses branches professionnelles en général et de la Pharmacie d'Officine en particulier.

Avec un salaire minimum mensuel brut à 1 425,67 €, ce ne sont pas moins de huit coefficients (100 à 150 inclus) qui se retrouvent « rattrapés » par le SMIC et alignés sur celui-ci.

L'écart de salaire mensuel brut entre un coefficient 100 (personnel d'entretien) et le coefficient 230 (préparateur débutant) passe de 62,69 € (en janvier) à 37,02 €, ce qui pose problème. Sans remettre en cause la nécessité de revaloriser les rémunérations les plus faibles, il nous semble impératif de respecter un équilibre entre salaire et qualification.

A l'évidence, nous constatons une aggravation de la perte du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés de la branche, illustrée par deux chiffres : l'inflation atteint 1,4% depuis janvier 2012 et le différentiel constaté entre la valeur du point conventionnel et l'inflation atteint 2,93% depuis janvier 2009 !

Espérons que la négociation salariale dont nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour de la commission paritaire nationale du 19 septembre, sera de nature à remettre les choses en ordre...

Force Ouvrière ne comprendrait pas que les chambres patronales, qui ont opiniâtement revendiqué de nouvelles rémunérations dans le cadre de la nouvelle convention pharmaceutique, puissent ensuite dénier nos revendications en vue obtenir une légitime reconnaissance des compétences et des responsabilités exercées par leurs salariés.

Paris, le 29 juin 2012

Olivier CLARHAUT,
Secrétaire fédéral de l'Officine
officine.fopharmacie@gmail.com